

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 16,50
 Av. Bulletin off. . . Fr. 24,50
 Etranger Fr. 24,50
 Av. Bulletin off. . . Fr. 31,50
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES : 13 ct. le mm.
 ou son espace
 RÉCLAMES : 26 ct.
 Avis mortuaires : 30 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

**NOUVELLES
 du jour**

Agitation sociale

● Si en France la grève des « roulants » a pu être évitée de justesse, en Italie l'agitation sociale gagne de l'ampleur. Elle risque de dégénérer en grève générale. Celle des gens de mer a pris une ampleur inconnue jusqu'à ce jour. Les équipages ne se soucient aucunement des tracés des passagers.

Les employés de banque sont toujours en grève également. Le minimum d'activité est assuré par les directeurs, sous-directeurs et les quelques rares « jaunes » qui n'ont pas quitté le travail.

Le personnel des hôpitaux menace également de cesser le travail.

Les signes de l'échec de la politique démo-chrétienne sont de plus en plus évidents en Italie. En Espagne par contre, la grève générale de 24 heures qui aurait dû avoir lieu pour protester contre la cherté de la vie et pour appuyer une revendication tendant à l'amnistie générale en faveur des prisonniers politiques, a échoué. Franco avait pris toutes les mesures préventives nécessaires.

Non, non, non

● Pendant quelques jours, le monde a vécu dans l'angoisse : B. B. était-elle mariée ? On sait aujourd'hui que dans la petite mairie de Louveciennes, à 32 km. au sud de Paris, elle a tout d'abord, en tapant du pied, crié « non, non, non » aux photographes qui avaient rompu le cordon de police et fait irruption dans la salle des mariages, où elle allait prendre pour époux le jeune acteur Jacques Charrier, héros des « Tricheurs » et de « Babette s'en va-t-en guerre ». Réfugiée dans une salle attenante, elle allait prononcer le « oui » fatidique lorsque les photographes apparurent aux fenêtres. Il fallut fermer les volets, et c'est dans le noir que le « oui » des époux retentit.

Anniversaires

● Il y a juste un an, le gouvernement Kadar en Hongrie mettait à mort Imre Nagy, Pal Maleter et quelques autres résistants, au mépris de la parole donnée. Il ne faut pas que le monde oublie.

Le 17 juin 1953, un soulèvement avait lieu à Berlin-Est, qui fut réprimé dans le sang. Le problème de Berlin était posé, et c'est celui sur lequel s'achoppent aujourd'hui encore à Genève les quatre Grands.

Le 18 juin restera dans l'Histoire pour commémorer l'appel historique du Général de Gaulle, qui refusa d'admettre la défaite en 1940, dans un mémorable appel adressé à la radio de Londres. Il invita à la résistance contre les Allemands et contre Pétaïn. La désobéissance militaire amène parfois à la Présidence de la République.

A tous les républicains

En cette année d'élections pour le renouvellement du Conseil national et du Conseil des Etats, le Confédéré vient de commencer la publication d'un manifeste mis au point par le parti radical-démocratique valaisan. Pourquoi ce titre tout d'abord ? Parce qu'un manifeste est un écrit public par lequel on rend compte de sa conduite dans le passé et du but que l'on se propose pour l'avenir.

Il est nécessaire de temps en temps de faire le point. De contempler et d'analyser le passé pour en tirer, à la lumière des exigences du présent, la ligne de conduite pour l'avenir.

Dans le numéro de mercredi ont été définis les principes du PRDV et leur application. Avant tout le parti radical-démocratique valaisan s'affirme républicain et populaire. Il lance un pressant appel à tous les vrais démocrates pour construire ensemble, dans le cadre des libertés politiques, la république économique et sociale de notre temps. La base de son action est le libéralisme, mais sur le plan économique et social, un libéralisme tendant à allier les projets grandioses de la planification avec l'efficacité de la libre entreprise.

En application de ces principes, le PRDV, en accord avec la ligne tracée par M. Petitpierre dans son discours de Baden, sait que sur le plan international, la politique est globale. Il pense que dans le cadre du respect des droits de l'homme, le dialogue peut et doit s'engager. Les nations doivent pratiquer non seulement une politique de paix mais une politique pour la paix. Le meilleur moyen d'y arriver est l'aide désintéressée aux pays sous-développés, en prenant conscience qu'un pays sous-développé est un pays sous-instruit.

Sur le plan national, le parti radical-démocratique valaisan lutte pour la sauvegarde des libertés républicaines et la promotion sociale des plus faibles.

Aujourd'hui, la suite du manifeste permettra à nos lecteurs de prendre connaissance du programme minimum, proposé par le PRDV à tous les démocrates, et de quelques commentaires. Dans le prochain numéro paraîtront les conclusions.

On sera frappé de constater combien les principes définis dans le manifeste élaboré il y a quelques mois déjà cadrent avec les idées émises par M. Pe-

titpierre au congrès du parti radical de Baden. Or dans « La lutte syndicale », organe officiel de la FOMH, du 17 juin, a paru un article signé W. N. sous le titre « Le chemin parcouru ». L'auteur après avoir déclaré qu'au sein du parti radical il y eut parfois un abîme entre l'idéal affiché par les pionniers au milieu du XIX^e siècle et les vœux des dirigeants dans le siècle où nous

sommes, ajoute : « Ceci pour dire combien il est réconfortant d'entendre certains thèmes soumis à l'analyse d'un congrès radical de 1959 ». Et plus loin « Nos syndiqués partagent l'avis de l'orateur de Baden ».

Nous voyons là un très bon augure pour le succès de ce que nous serions tentés d'appeler : un regroupement des hommes de gauche.

A. C.

Manifeste du parti radical-démocratique valaisan

(Suite)

III. UN PROGRAMME MINIMUM

Le parti radical-démocratique valaisan propose comme programme minimum :

- le maintien des libertés politiques,
- la conquête des libertés économiques, en favorisant la liberté des échanges et d'une saine concurrence par l'organisation concertée des secteurs vitaux de l'économie générale.
- la promotion sociale par la sécurité de base, les avantages conventionnels (politique sociale d'entreprise) et la démocratisation de l'enseignement, mesures de justice et d'efficacité sociale.

L'ensemble de cette politique visant à l'expansion rapide par le plein emploi et pour le bien commun.

IV. BREFS COMMENTAIRES

Il s'agit de sauvegarder les libertés politiques, base de la démocratie ; de les adapter aux exigences de notre temps en réprimant les abus des puissances économiques, en renforçant le contrôle du pouvoir par le peuple, et en faisant passer dans les faits une conception sociale qui considère le citoyen comme un homme ni sujet ni simple rouage.

Tandis que le but de toute politique démocratique doit être la promotion sociale et l'abolition des antagonismes de classes, la politique réactionnaire de droite tend au contraire à maintenir les inégalités et les antagonismes au nom d'un certain ordre naturel.

Le socialisme révolutionnaire pense que le seul moyen de pratiquer une réelle politique est de réclamer l'abolition de

la propriété privée et l'appropriation collective de tous les moyens de production.

Cette théorie que le parti radical-démocratique valaisan ne saurait admettre est, il faut le répéter, formellement contredite par les faits.

Le parti radical, qui reconnaît la nécessité de certaines nationalisations, veut cependant les limiter à ce qui est utile et efficace pour l'expansion concertée de l'économie. Il sait que l'abolition de la propriété privée et l'appropriation collective et totale des moyens de production entraînent la fin des libertés. Socialisation et liberté ne coexistent pas dans les pays communistes.

Il y a d'autres moyens de combattre les inégalités et de supprimer les barrières entre les catégories sociales, sans porter atteinte aux libertés fondamentales :

- l'expansion concertée de l'économie ;
- la monnaie et le crédit ;
- les accords professionnels ;
- la promotion économique et sociale.

Le rôle essentiel de l'Etat est celui d'un arbitre. L'économie est animée par l'initiative et la responsabilité individuelle ;

(Suite en 2^{me} page)

Agriculteurs !

Avant de faire l'achat d'une sarclouse, demandez une démonstration de la nouvelle

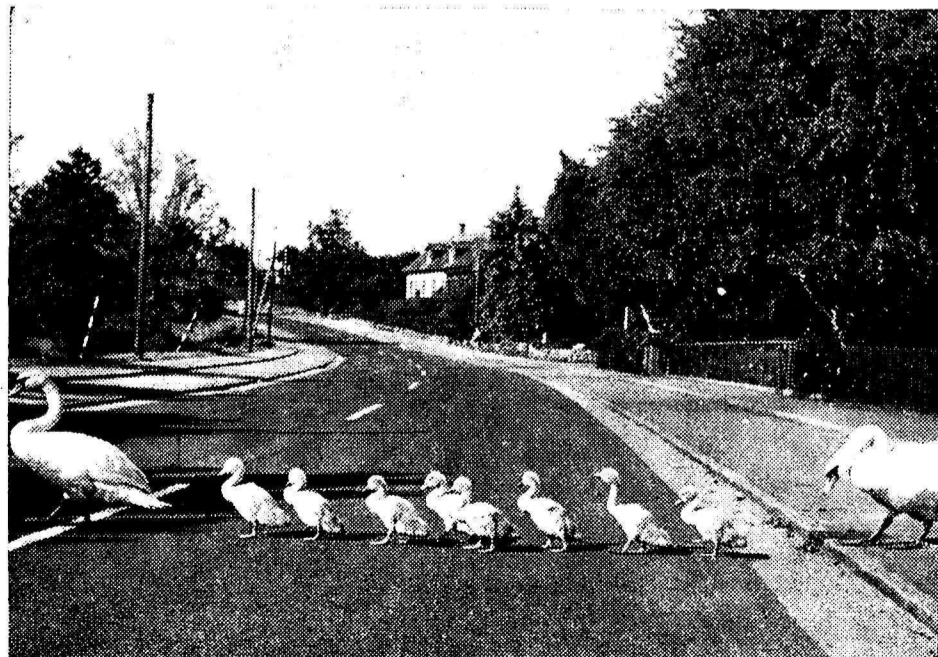
Sarclouse IRUS

Vérolet Frères, Martigny
 Consultez nos agents régionaux

Pressing Pressing Pressing

- Nettoyage chimique à sec
- Repassage à la vapeur
- Détachage
- Décatissage
- Imperméabilisation
- Stoppage
- Atelier sur place avec la meilleure installation
- Service dans les 24 heures
- Teinture

II. Kummer, rue des Hôtels,
 Tél. 026 - 6 19 74, Martigny



A LA QUEUE LEU LEU

Chaque matin, les habitants de la localité danoise de Hornbaek peuvent voir une scène ravissante : à la même heure chaque jour, une famille de cygnes quitte le lac tout proche, et traverse à la queue leu leu la route nationale, sous la conduite de papa, pour se rendre vers la maison de Mme Ledgaard, où papa n'a qu'à frapper du bec pour annoncer : « Prêts au repas ! » Il s'agit là de cygnes sauvages qui reviennent chaque année au même endroit. Notre photo montre, enfin, une colonne d'un genre nouveau sur une route très fréquentée !

Vous m'en direz tant !

Quelqu'un défendait, l'autre jour, cette opinion que la cuisine est une question d'habitude et qu'on peut tout aussi bien déguster en gourmet du riz aux pruneaux, de la semoule au sucre ou des macaronis aux myrtilles qu'un des mets délicats qui font la réputation de la France.

Or, je prétends qu'il existe un génie culinaire et une barbarie culinaire et qu'on ne saurait les confondre à moins de nier l'art lui-même et de ne tenir pour rien les raffinements du goût.

On peut ne pas apprécier un plat auquel on n'est pas accoutumé, mais s'il a de la classe on pressent sa valeur et on ne confond pas ce qui est insolite avec ce qui est vulgaire.

Prôner la tambouille en prétextant que des gens l'aiment, c'est mettre sur le même plan les chromos et la belle peinture, les chefs-d'œuvre littéraires et les romans à quatre sous, la musique et la musique.

Voilà, me direz-vous, une querelle pour bien peu de chose.

Eh ! non, car je crois qu'un peuple se révèle dans sa cuisine autant que dans sa façon de vivre et de sentir.

S'il mange uniquement pour se nourrir, il ne faut pas attendre de lui, sur d'autres plans, de la finesse et de la sensibilité.

Il est voué à la médiocrité.

C'est entendu, on n'a pas toujours la possibilité de choisir des mets selon ses désirs et l'on doit souvent, faute d'argent, se contenter de plats courants, mais du moins a-t-on conscience en les absorbant de la modicité de sa table.

Ainsi l'amateur qui ne peut s'offrir un Renoir se contente-t-il d'un tableau qui lui plaît, sans pour autant nier les maîtres.

C'est dès l'instant où il préfère à un chef-d'œuvre un navet qu'il se comporte en bétier et que son cas se révèle incurable.

Est-ce parce qu'il a pris l'habitude de s'entourer des valeurs qu'il faut abolir toute hiérarchie des valeurs sous prétexte que tous les goûts sont dans la nature ?

Il y a très peu de possesseurs d'un Renoir mais il y a des milliers d'êtres humains qui sont ouverts à sa beauté et pour lesquels le château de Chillon en couleurs ne remplace pas « La loge ».

Toutes proportions gardées, l'art culinaire a lui aussi ses amateurs délicats et ses barbares et celui qui ne voit pas qu'il constitue un apport de la culture et non pas un simple hasard, devrait mieux ouvrir les yeux.

La cuisine française par exemple, avec son équilibre et sa subtilité n'est-elle pas à l'image du génie d'une race ?

Qu'on le veuille ou non, ce n'est pas l'équivalent d'une boîte de conserves ou de mélanges si grossiers qu'ils ne vous soulèvent pas seulement le cœur, mais qu'ils vous offensent l'esprit.

Qu'on mange ça, pourquoi pas ?

Pendant le siège de Paris, on se nourrissait bien de rats...

Mais qu'on ne vienne pas prétendre que c'est un art culinaire comme un autre, alors que l'art est absent de ces plats et la cuisine bannie !

A. M.

Mettre un frein à sa langue ! Le plus difficile des devoirs et l'un des plus importants... La source de ce défaut est presque toujours la vanité.

A. Vinet.

BANQUE POPULAIRE MARTIGNY

Tél. 6 12 75 - Compte de chèques postaux Il c 1000

Capital et réserves: Fr. 2 250 000,-

Crédits commerciaux - Crédits de construction - Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes - Dépôts à vue ou à terme en compte courant - Carnets d'épargne - Obligations à 3 et 5 ans - Gérance de litres

Nous devons exiger sur le plan national une politique agricole inspirée d'une vue d'ensemble et cela dans le plus bref délai

A plusieurs reprises « Le Confédéré » a souligné l'incohérence de la politique agricole en Suisse et le manque d'un plan d'ensemble apte à assurer au campagnard un revenu équitable.

Lors de la dernière session du Grand Conseil valaisan, M. Fernand Carron, député de Fully, a insisté pour que le département cantonal de l'agriculture suisse moins la politique agricole fédérale et mieux les intérêts des producteurs.

Nous publions aujourd'hui deux articles du service romand d'informations agricoles, rédigé par M. Jacques Dubois, qui illustrent la situation en Suisse et en Valais.

Nous faisons suivre ces deux articles d'un communiqué de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, qui montre mieux que tout commentaire les aléas de la production face à l'incohérence, pour ne pas parler de l'incompétence, de notre politique agricole.

Pendant ce temps, la guerre du lait continue au Conseil National. On connaît la proposition Piot de pénaliser la production industrielle du lait. Le Conseil National l'a acceptée. Le Conseil des Etats l'a repoussée par 17 voix contre 14. Obligé de revoir la question, le Conseil National a tenu bon malgré les incroyables pressions auxquelles fut soumis M. Piot et les interventions des barons du lait, soutenues par M. Hohenstein. Ce dernier montre de plus en plus qu'il n'est pas à sa place à la tête du département de l'Economie publique. Il n'y a pas deux solutions, et peut-être bien que M. Wahlen...

Le Conseil national a-t-il amélioré le plan laitier quinquennal

Le Conseil national a maintenant voté le plan laitier quinquennal proposé par le Conseil fédéral, en lui apportant peu de modifications. Il a rejeté celles que proposait le Conseil des Etats, à savoir : a) l'intégration du dit plan dans une réorganisation d'ensemble de la production agricole, permettant de compenser la réduction de la production laitière par d'autres productions agricoles ; b) la réduction de 30 à 20 % de la participation des producteurs aux pertes sur l'exportation du fromage. Il a en revanche adopté la proposition Piot tendant à ne pas rembourser la retenue sur le prix du lait aux exploitants n'adaptant pas leur production laitière aux possibilités fourragères de leur domaine. Il a d'autre part réduit la durée du plan de cinq à trois ans.

Les milieux paysans ne pourront que déplorer le rejet des amendements du Conseil des Etats. Il n'était que normal d'attendre que notre politique laitière soit enfin intégrée dans CETTE POLITIQUE AGRICOLE INSPIRÉE D'UNE VUE D'ENSEMBLE QUI FAIT SI CRUELLEMENT DEFAUT AUJOURD'HUI ET QUI SEULE PEUT ASSURER AU CAMPAGNARD UN REVENU EQUITABLE, ET CELA DANS LE PLUS BREF DELAI, comme le demandait le conseiller national Brochon. C'est d'autre part avec raison que l'Union centralisée des producteurs de lait demandait que soit réduite la participation des producteurs aux pertes sur l'exportation du fromage, du moment qu'on laisse compromettre les efforts accomplis en ce domaine en autorisant des importations toujours croissantes de fromage et autres produits laitiers étrangers.

Sur ce point, M. le conseiller fédéral Hohenstein a cru pouvoir répondre que les exportations s'étaient accrues dans une mesure plus large que les importations, et que l'on ne pouvait demander à nos partenaires de pratiquer une politique libérale à notre égard, alors que nous nous obstinerions à seulement entrebâiller notre porte. Ce qu'a cependant omis de rappeler l'honorable magistrat, c'est que :

1° toute une partie des importations se font à des prix de dumping, qui font que nos fromages indigènes ont toujours plus de peine à supporter la concurrence étrangère sur le marché suisse. Les quantités qui n'en peuvent être vendues au pays, c'est tout cela de plus qu'il faut exporter et sur quoi il faut perdre. Des mesures antidumping ne seraient donc que légitimes ;

2° si des pays tels que l'Italie nous achètent de grosses quantités de fromages dans le même temps qu'ils nous en vendent, d'autres — la Hollande par exemple — ne nous en achètent point du tout. Rien donc n'empêcherait à leur égard une restriction sélective des importations.

Maints milieux agricoles craignent les tracasseries que risque de valoir aux producteurs l'adoption de la proposition Piot. Celle-ci aura du moins l'avantage d'obliger à voir quelle est l'importance réelle de ces fameux « paysans de gare » dont on ne cesse de nous rabâter les oreilles et d'enlever un argument de taille aux adversaires de l'agriculture.

Comment l'on cherche à adapter la production valaisanne de légumes et de fruits aux besoins du marché

Les difficultés d'écoulement des légumes et fruits que le Valais a connues ces dernières années ont engagé le Département de l'intérieur et de l'agriculture de ce canton à donner en décembre 1958 des directives pour que les surfaces consacrées aux cultures en 1959 soient mieux équilibrées entre elles. Selon ces directives, il s'agirait avant tout de diminuer de 40 à 50 ha. les surfaces réservées aux tomates, dont le 60% devrait être consacré aux variétés précoces afin que cette marchandise puisse arriver sur le marché à un moment plus propice, avant celles du reste de la Suisse ; il faut

qualité ou de présentation. De telles mesures ne devraient pouvoir être prises par le commerce unilatéralement, mais bien par une commission paritaire de contrôle.

Les oignons, eux, ont été vendus l'an passé nettement au-dessous du prix indicatif fixé par la commission suisse du légume. Quant aux haricots, les fabricants ont malheureusement tendance à diminuer le nombre des contrats de culture conclus avec ceux-ci. Heureusement que l'on pourra désormais cultiver du tabac dans la région de Fully.

Le jour où le marché de tous ces légumes sera bien stabilisé et offrira une sécurité suffisante, on peut être sûr que c'est sans difficulté que les surfaces consacrées aux tomates et aux choux-fleurs seront ramenées à coup sûr à des proportions raisonnables.

En ce qui concerne les fruits, c'est la reinette du Canada, produit des vergers paysans à hautes tiges, qui donne le plus de soucis, car il est certain que ses débouchés risquent de se trouver sérieusement réduits du fait du Marché commun, puisque la majeure partie s'en exporte en France. Il faudrait pouvoir surgreffer un certain nombre d'arbres et n'en livrer qu'un premier choix très sévèrement trié. Les autres variétés, elles, posent essentiellement des problèmes de régularisation du marché. Ainsi, pour les poires par exemple, il importe que les Williams aient à peu près complètement disparu de celui-ci lorsque les Louise-bonnes y font leur apparition. A cet égard, on fonde de grands espoirs sur les entrepôts frigorifiques qui seront bientôt mis sur pied avec l'aide des pouvoirs publics. Ils permettront de stocker ou d'utiliser industriellement à temps les quantités qui pourraient encombrer le marché.

Difficultés sur le marché de la fraise

Après les fortes expéditions de dimanche, lundi et mardi, le marché s'est alourdi et, aujourd'hui mercredi, une baisse du prix des fraises de plaine a dû être consentie.

On peut donner plusieurs raisons à cette situation désagréable.

- L'importation qui a atteint des chiffres record, a diminué la capacité d'absorption du marché indigène.
- L'écart entre les prix de la fraise importée et les nôtres est plus grand que d'habitude, en notre défaveur.
- Les journées extrêmement chaudes que nous avons précipitamment la maturation des baies et font coïncider les grosses cueillettes de la plaine avec des apports déjà importants de la montagne.
- La grande chaleur rend plus délicat le transport et la conservation des baies.

Sans exagérer la gravité de la situation le niveau des prix étant encore assez élevé, nous devons regretter le climat de nervosité et d'insécurité que crée cette mévente relative. La fraise est presque le seul article qui permette de faire contrepoids aux productions si critiquées de tomates et choux-fleurs. Aussi est-il indispensable de lui maintenir cet écoulement sûr et ces prix stables qu'elle a connus les dernières années et qui, inspirant confiance aux producteurs, les engagent à maintenir et même augmenter leurs cultures.

La période cruciale ne durera pas plus d'une semaine. Aussi veut-on espérer que les consommateurs et les commerçants seront capables de faire le petit effort nécessaire à une stabilisation du marché.



Le Tour de Suisse 1959 est terminé

Après s'être couru presque dans les deux étapes alpines, le Tour de Suisse 1959 s'est terminé par la victoire de l'Allemand Junkermann, après que le Suisse Vaucher ait remporté l'étape romande. Notre photo montre les trois coureurs qui tiennent les trois premières places au classement final, photographiés près d'Oensingen pendant l'étape finale. De gauche à droite, Henri Anglade (France), deuxième ; Hans Junkermann (Allemagne), vainqueur et Federico Bahamontés (Espagne), troisième et vainqueur du Prix de Montagne. Il y a exactement 25 ans, c'était également un Allemand qui gagnait le Tour de Suisse, Ludwig Geyer de Schweinfurt.

LU - VU - ENTENDU

● Notre pays connaît ces jours-ci beaucoup de guerres. A côté de celle du TCS sévit celle de la télévision entre Genève et Lausanne. La télévision est un moyen de diffusion très récent en Suisse. Lausanne et Genève ont fait sur la base d'un statut provisoire, de réels efforts pour équiper leur studio respectif. Aujourd'hui, il s'agit d'attribuer définitivement à l'une des deux villes, le centre romand. Le comité de la Société suisse de radio-diffusion a porté son choix sur Lausanne. Genève a vivement réagi et une politique parfois violente est née. L'assemblée générale de la SSRD est convoquée le 4 juillet à Saint-Gall pour trancher le cas. Quelle que soit la décision qui sera prise, il y aura recours et le chef du département fédéral des postes et des chemins de fer, M. Lepori, décidera en dernier ressort, à moins que d'ici là un arrangement n'intervienne ce qui serait hautement souhaitable.

Nous voudrions souligner ce qu'en Suisse une certaine forme de fédéralisme (qui n'est en définitive qu'esprit de clocher) a de regrettable. Le retard que l'on constate dans notre pays en de nombreux domaines, notamment dans ceux de l'instruction et de la recherche scientifique est dû pour beaucoup à cette forme surannée du fédéralisme. M. Max Petitpierre a dénoncé ce danger dans son discours au congrès radical de Baden. Il s'agit d'y porter remède et à bref délai.

● Giraudoux a écrit Amphitryon 38 probablement pour indiquer qu'avant lui de nombreux auteurs s'étaient penchés sur les aventures de ce cocu célèbre. Ces jours-ci on peut admirer à Lausanne AIDA 59. Non, il ne s'agit pas d'une nouvelle version du célèbre opéra de Verdi que la Tebaldi vient de faire triompher à Paris. AIDA 59 c'est l'exposition de l'Association internationale de la distribution des produits alimentaires. Cette exposition durera jusqu'au 28 juin. Un conseil, si vous y allez, ne manquez pas de déguster le vin fou d'Arbois au pavillon français.

● Le mystère est éclairci. Le 17 mai, dimanche de la Pentecôte, se déroulait à Aven-Conthey, le 44e Festival des fanfares conservatrices chrétiennes sociales du Centre. Le lendemain les lecteurs du Nouvelliste constatarent avec stupeur que la relation de cette grandiose manifestation occupait à peine une colonne. Et encore, cette colonne était-elle en partie remplie par les noms des médaillés. Pas un seul cliché. Pas un mot sur les thèmes des discours. Quel scandale ! Etait-ce le Nouvelliste qui n'était plus dans la ligne du parti conservateur ou ce dernier plus dans celle du Nouvelliste ? On sait aujourd'hui ce qui s'est passé. L'impression du livret de fête n'a pas été confiée à l'imprimerie Rhodanique à Saint-Maurice mais à une maison lausannoise (because frie). Ouf ! nous voilà rassurés. Il ne s'agissait que d'une question de gros sous. Tout de même, en fait de matérialisme, ces conservateurs...

Le conflit du TCS

On sait que demain se dérouleront à Genève, non pas au Palais des Expositions, mais à la Patinoire des Vernets, dès 14 heures, les assemblées générales ordinaire et extraordinaire du TCS.

Le conflit provoqué par l'attitude de la section zurichoise, loin de trouver une solution amiable, s'aggrave.

A la suite d'un communiqué émis de Zurich, M. Adrien Lachenal, Président du TCS, a cru nécessaire de faire une mise au point. Il y déclare notamment qu'aucune indication précise quelconque quant aux véritables problèmes et aux questions concrètes qui se posent au Touring-Club n'a été adressée par la section zurichoise aux organes centraux du TCS. On s'est contenté de procéder par allusions, afin de créer dans le public et parmi les sociétaires un mouvement de méfiance et une atmosphère de suspicion appuyés par diverses rumeurs de caractère diffamatoire.

Les organes centraux du TCS réprouvent avec la dernière vigueur ces méthodes. 11.000 membres sont annoncés pour les assemblées de Genève.

LES VALAISANS EN SONT

La section valaisanne du TCS n'a pas cru devoir jusqu'ici faire connaître au dehors son attitude, sauf dans le journal « Le Touring ». De crainte que son silence ne soit interprété comme un désintéressement, voire de l'indifférence, elle se fait un devoir d'annoncer qu'elle aussi, à l'instar de toutes les sections romandes, a pris en temps utile les mesures propres à favoriser une nombreuse participation valaisanne aux deux assemblées de Genève, samedi prochain.

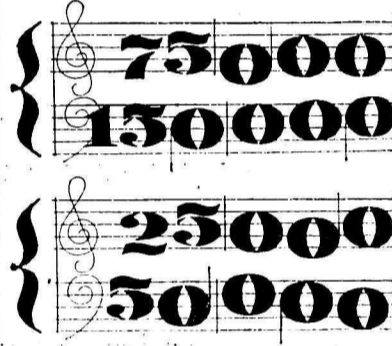
ATTENTION

Les assemblées auront lieu, vu l'affluence à la PATINOIRE DES VERNETS.

la double chance!

achetez deux billets jumelés si votre numéro sort vous gagnerez deux lots

le 4 juillet



et ainsi de suite.

loterie romande

Manifeste du parti radical-démocratique valaisan

(Suite de la première page)

son but est cependant la prospérité générale. Les possibilités d'atteindre celle-ci sont aujourd'hui si évidentes qu'il n'est pas présomptueux d'envisager les moyens d'y faire accéder chacun dans une mesure équitable. Là où l'appareil économique aux plus forts d'y remédier pour éviter le fossé, la discorde, les révoltes.

C'est dans ce sens que les corporations publiques peuvent et doivent influencer sur le cours de la vie économique en provoquant une organisation concertée. Elles demandent aux intéressés de s'entendre pour régler la production non seulement d'après les besoins courants de la consommation, mais en visant à l'extension du pouvoir d'achat et des services rendus par les entreprises.

L'organisation de celles-ci, leur fonctionnement interne, la répartition du bénéfice et des risques sont l'affaire des particuliers. La loi favorisera les contrats collectifs, la communauté professionnelle et le développement des systèmes de participation à l'entreprise.

Le contrôle de la monnaie et du crédit tend à développer le pouvoir d'achat des consommateurs et les investissements nécessaires à l'accroissement et à l'amélioration de la production.

Les ressources dont l'Etat a besoin pour l'exécution de ses tâches doivent lui être procurées par un régime fiscal d'imposition progressive.

La propriété privée ne doit pas seulement être garantie dans les limites de la loi, mais accessible à tous, et d'abord dans le cadre personnel et familial : l'épargne, le logement.

Le progrès général est inconcevable sans l'utilisation de toutes les forces du peuple. Dans ce but, la démocratie doit permettre à tous ceux qui en sont capables d'accéder aux études secondaires et supérieures, quelle que soit leur situation sociale et matérielle. La formation des cadres et les prévisions de l'emploi doivent être pris en considération dans l'organisation concertée de l'économie.

Comment construire « votre » maison ?



Demandez le conseil de Winckler SA, la plus ancienne organisation suisse spécialisée dans la construction de maisons familiales : villas « Novelty », maisons modernes en bois, maisons « Multiplan », maisons de vacances, etc.

Notre bureau d'architecture, où collaborent des techniciens qui ont une grande expérience de l'habitation familiale, réalisera, au mieux de vos intérêts et à votre entière satisfaction, la maison correspondant à vos goûts et à vos habitudes, une maison bien faite et soignée jusque dans ses plus petits détails.

Les 1000 maisons familiales que nous avons édifiées ces dernières années, dans toutes les régions de la Suisse, sont la preuve et la garantie que notre entreprise est capable de bien vous servir.

Toutes démarches par nos soins. Remise de la maison clés en mains.

Demandez, sans frais ni engagement, la documentation illustrée sur nos spécialités de constructions et les « 7 avantages Winckler ».

WINCKLER S.A. FRIBOURG

NOSPORE

Acaricide

Un seul produit pour lutter en même temps contre le mildiou et l'araignée rouge de la vigne

SIEGFRIED S.A. ZOFINGUE

Un but idéal pour vos sorties de société et de famille

Lac de Tracouet sur Haute-Nendaz

- Restauration, pique-niques au bord du lac.
- Excursions au Bec de Nendaz (45 min.)
- Point de vue grandiose, au cœur du Valais.

Le télécabine Haute-Nendaz-Tracouet fonctionne tous les jours.
à 30 min. de Sion.

Nombre de nos représentants (Messieurs et Dames) gagnent régulièrement plus de

Fr. 1000.- par mois

Vous le pouvez aussi si vous êtes travailleur et si vous avez du plaisir aux activités de représentant.
Age préféré de 35 à 50 ans. Clientèle privée.

Offres avec photo s/ch. OFA 5801 R à Orell Füssli-Annonces Aarau.

Quel

temps fera-t-il dimanche?

Un concours organisé par la Société suisse des brasseurs

GAGNEZ 500 FRANCS

Si vous êtes un prophète habile, vous pouvez gagner 500 francs. Il vous suffit d'indiquer, sur le coupon ci-dessous, en heures et en minutes, combien de temps, dimanche prochain, il fera du soleil à Berne. Le concurrent dont la prévision se rapprochera le plus de la durée exacte d'ensoleillement, recevra un prix de 500 francs en espèces. En cas d'égalité entre plusieurs réponses, c'est le sort qui décidera. De plus, 100 caisses de bière seront attribuées aux concurrents dont les réponses se rapprocheront le plus de celle du gagnant.

Le concours de la semaine passée a été gagné par Madame Bernard Audergon, 38, route Villars, Fribourg. Sa prévision était de 9 heures 18 minutes. La durée réelle de l'ensoleillement a été de 9 heures 18 minutes.



Lisez l'annonce qui paraîtra dans ce journal le même jour de la semaine prochaine.

Vous avez besoin de meubles et vous n'avez pas d'argent ?

Ecrivez-nous. Nous vous aiderons !
Case postale 131 - Lies-tal/BL.

Ce que vous cherchez...

Une belle plage au soleil
Un hôtel très confortable sur la plage
Du repos

Choisissez alors des vacances à

Bibione

la nouvelle plage de l'Adriatique près de Venise. - 12 jours tout compris (avec 7 jours à la mer) Fr. 360.-
19 jours tout compris (avec 14 jours à la mer) Fr. 470.- (juillet et août, suppl. Fr. 35.- par pers.)

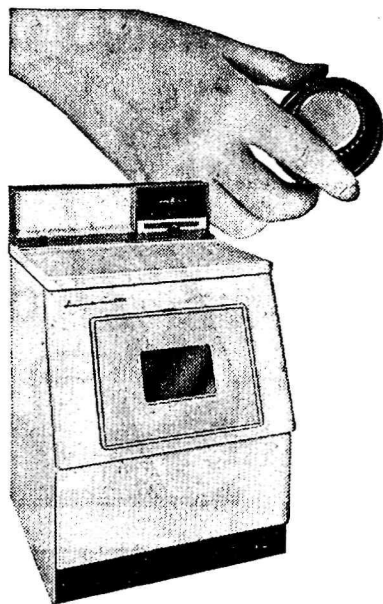
Voyages accompagnés, effectués en car-pullman de luxe. - En cours de route, visite et étape à

Innsbruck - Cortina d'Ampezzo Venise

Programme et inscriptions :
MONTREUX-EXCURSIONS S.A.
Grand'Rue 2 MONTREUX Téléphone (021) 6 51 21 et auprès des Agences de Voyages.

Aussi simple qu'à votre radio !

Un seul bouton règle le programme complet de lessive



Westinghouse

le nouveau modèle IMPERIAL 100 % automatique et ses AVANTAGES décisifs :

- 1) Charge : 6 kg. de linge sec
- 2) Tambour à vitesses variables et agitateurs asymétriques
- 3) Pénétration profonde du linge
- 4) Evacuation des impuretés en cours de lavage
- 5) Empêche l'emmêlage
- 6) Cycle de lavage à 2 lissus
- 7) Plus de frottement superflu
- 8) Aucun bruit, même à l'étage
- 9) Pas de fixation au sol
- 10) Possibilité de recharge en cours de lavage
- 11) Pèse-linge - économiseur d'eau.

Westinghouse

BON

Veillez me faire parvenir prospectus et documentation.

Nom : _____ Adresse : _____
à détacher et à envoyer à W. SCHUTZ S. A., Ruchonnet 3, LAUSANNE.
Tél. (021) 22 50 75.

Demandez-la à votre concessionnaire.

On cherche pour début juillet

un apprenti peintre
un apprenti plâtrier-peintre

A. Bessard - R. Cassaz
gypserie-peinture, Martigny, tél. 6 14 20.

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale Ecoles polytechniques Baccalauréats français Technicums

Diplômes de commerce Sténo-Dactylographe Secrétaire - Administration Baccalauréat Commercial

Préparation au diplôme fédéral de comptable Classes préparatoires (6 degrés) dès l'âge de 10 ans

Ecole Lémania

Chemin de Mornex LAUSANNE (à 3 min. de la Gare)
Tél. (021) 23 05 12



un collaborateur

Langue maternelle allemande, bonnes connaissances de la langue française exigées, connaissance approfondie des travaux de bureau. Seule personne active et consciencieuse entre en considération. Situation indépendante. Bon salaire. Caisse de retraite.

Les offres de service écrites à la main, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo-passeport, devront être adressées à Publicitas, Sion, sous chiffre P 8084 S. - Délai de soumission : 30 juin 1959.

LAND-ROVER

Distributeur pour Vaud, Valais et Fribourg.

Garage Belvédère S.A., Lausanne

Services d'entretien et pièces d'origine, ventes LAND-ROVER neuves et occasions pour le VALAIS.

AGENTS OFFICIELS :

- ARDON et Haut-Valais : Garage R. Lugon, Ardon Tél. (027) 4 12 50.
- RIDDES et environs : Garage de la Plaine, Alb. Hiltbrand Tél. (027) 4 71 79.
- MARTIGNY et environs : Garage Transalpin, E. Schmid Tél. (026) 6 18 24.

Tuyaux d'arrosages

caoutchouc 1er choix Pirelli ou Bär., intérieur 16 mm., rouge 1 toile à 2 frs. 20 le m., noir 2 toiles à 2 frs. 60 le m. - Par toute longueur.

Magasins PANNATIER à Vernayaz

Pour la campagne ou la montagne, à enlever

potager

à bois et charbon « Le Rêve », noir, 3 feux, 60 frs.

S'adresser : Veuve Jean Cossetto, Ville-neuve, tél. 6 81 93.

Confiez toutes vos annonces à PUBLICITAS

Prévisions météorologiques infallibles

Etoiles à la fin juin, C'est que juillet n'est pas loin.

Il n'y a pas que les étoiles qui brillent : nous aussi, nous brillons de joie, avec une bonne bière devant nous.

Pour calmer papa

A la maternité d'Interlaken, on n'oublie pas les pères dans l'angoisse. La cave abrite une agréable et confortable buvette où, dit le prospectus, « les maris qui attendent trouvent, autour d'une bonne bière, un peu de distraction et de détente ».

N'envoyez pas le coupon ci-dessous dans une enveloppe, mais collez-le sur une carte postale.

Attention : seules les réponses portant le timbre postal de samedi prochain, au plus tard, seront prises en considération.

Société suisse des brasseurs
Case postale Zurich-Enge

Dimanche prochain, le soleil brillera à Berne pendant

_____ heures _____ minutes.

Nom : _____

Rue : _____

Profession : _____

Localité : _____

Prière d'écrire en caractères d'imprimerie.



Il fait toujours le temps de boire une bonne bière



ASSURANCES

Nous cherchons agences principales à Monthey, Martigny, Sion, St-Maurice, Verbier et localités importantes pour assurances toutes branches. Occupation secondaire acceptée. Discretion garantie.

Offres écrites sous chiffres P 7988 S à Publicitas Sion.

ST-MAURICE

Assemblée primaire

C'est devant une salle archicomble que lundi 16 crt., Monsieur Eugène Bertrand, Président de la Commune, avait à commenter l'ordre du jour suivant :

- Comptes 1958 ;
- Budget 1959 ;
- Rapport de gestion ;
- Demande de concession des forces hydrauliques du St. Barthélémy et du Mauvoisin.

La première agréable surprise réservée par Monsieur le Président, est la distribution des comptes imprimés ; c'est là une innovation très bien accueillie qui permet aux citoyens de suivre plus facilement la lecture des comptes et de développer leur sens critique.

Puis, Monsieur André Duroux, secrétaire communal, passe à la lecture du budget 1959.

Dans son rapport de gestion Monsieur Bertrand passe en revue l'activité administrative du Conseil et celle des commissions de police, de l'instruction publique, de l'édilité, des œuvres sociales, de l'agriculture, de l'hygiène et des travaux publics.

De l'étude des comptes, il ressort que les recettes ont augmenté dans une proportion bien supérieure aux dépenses de l'administration générale.

Ce fait réjouissant devrait inciter le Conseil communal à se pencher plus longuement sur le statut des fonctionnaires communaux dont les retraites ne sont pas adaptées aux normes couramment admises dans les administrations.

Les comités responsables du développement de l'agriculture devraient faire des suggestions constructives afin que cette section ne soit pas trop oubliée au bénéfice des sections gourmandes.

Les grands travaux (station de pompage, école primaire, route cantonale, travaux de protection dans le bassin supérieur du Mauvoisin) accaparent toutes les préoccupations du Conseil, qui risque devant la valse des millions, de sombrer dans un certain matérialisme et ceci au grand préjudice des réalisations sociales qui passent à l'arrière plan.

Monsieur le Président souligne ce danger et demande aux grands responsables de la politique locale, qui ne sont pas pris dans le tourbillon des problèmes communaux, de rappeler au Conseil communal, les promesses de réalisations sociales faites par les partis politiques au temps des élections.

Les travaux publics émergent dans les comptes pour une valeur de 125.000 francs, auxquels il faut ajouter l'achat du bâtiment du Central (81.000 frs.) appelé à être démoli, pour élargir la circulation en ville.

Le service de la dette passe de 55.000 francs en 1956 à 65.700 frs. en 1958. Lors du paiement des réalisations 1959 et 1960 ce poste sera doublé et ira freiner les réalisations ordinaires des travaux publics.

Quant aux impôts, ils subissent une réjouissante augmentation : 132.000 frs. en 1956, 398.000 frs. en 1957 et 402.000 francs en 1958. L'année 1959 verra certainement un nouveau bond en avant, qui correspondra aux nouvelles taxations.

En ces années de grandes et exceptionnelles réalisations, il serait ridicule de présenter dans les comptes des bé-

néfices substantiels. Aussi le Conseil communal a-t-il décidé de respecter scrupuleusement les amortissements prévus au budget et d'englober en une fois la dépense du Central (81.000 frs.), ce qui provoque une diminution du solde passif de 3.155 frs. seulement.

Les modestes budgets de la commune ne pouvant digérer en une seule fois les importantes dépenses prévues au programme des grands travaux, il est prévu de présenter au Conseil communal un plan financier basé sur les normes suivantes :

Ecole primaire (2.200.000 frs.) - Amortissements ordinaires de 2,5%. Amortissements extra-ordinaires par la reprise des valeurs scolaires placées en ce moment sur les terrains à bâtir (environ 420.000 frs.), et par les différents subsides.

Route cantonale (non divisée) Mauvoisin (non divisé). - Amortissements ordinaires de 5 à 20% pris dans le budget. Amortissements extra-ordinaires par la rentrée des différents subsides.

C'est au prix d'une politique financière vigilante et en suivant sans déviation ce programme rigide que la commune de Saint-Maurice pourra effectuer l'exécution totale du plan de travail décidé par l'assemblée primaire de 1956.

Forces hydrauliques. - Ce rapport de gestion est suivi d'un exposé très fouillé de l'utilisation des forces hydrauliques du St. Barthélémy et du Mauvoisin. Monsieur Georges Levet, président de la commission d'électricité, commente avec compétence tous les articles de la convention qui a été préparée par un technicien neutre et mise au net par un juriste. Il conclut en conseillant aux citoyens d'accepter le projet de vente. Après que Monsieur Levet ait répondu à différents interpellateurs et convaincu l'assemblée, le président passe au vote.

La concession des forces hydrauliques du Mauvoisin et du St. Barthélémy est accordée au syndicat Maret-Tacchini et E.E.E. à une très forte majorité.

Bloc scolaire. - La parole n'étant plus demandée, Monsieur le Président projette sur un écran des clichés en couleurs du futur bloc scolaire. Il commente la saine conception de ce projet dû à Monsieur l'architecte Daniel Girardet, de Sion.

Et, c'est sur la boutade suivante : « il en est de l'architecture, comme de la cuisine, la bonne ne coûte pas plus cher que la mauvaise », que les Agauinois rentrent dans leur foyer avec un sentiment de surprise mélangé de fierté.

Fête nationale



La collecte de la Fête nationale de 1959 est consacrée aux Suisses à l'étranger. Il s'agit de soutenir les écoles suisses créées pour les enfants de nos compatriotes, et de contribuer aux tâches de l'œuvre des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique. Les deux drapeaux sur le timbre de 5 c. symbolisent la dissémination de nos compatriotes à l'étranger.

SION

Grand gala de variétés

Samedi soir aura lieu dans la grande salle de la Matze à Sion une soirée artistique dont la richesse du programme laisse bien augurer du spectacle qui sera offert au public.

Hubert Leclerc de Radio-Lausanne présentera les diverses productions au cours desquelles nous aurons le plaisir d'applaudir notamment la danseuse artistique Josette Baïca, etc. Le public connaisseur pourra entendre également des œuvres de Mozart, Mendelssohn, Bellini et autres compositeurs.

En outre, nous pourrons applaudir la Chanson du Rhône, la danseuse acrobatique Luzia ainsi que les élèves de Cilette Faust.

La location est ouverte chez Tronchet et Allégroz. Prix d'entrée Fr. 3.30 - 5.50. Exceptionnellement le billet d'entrée donnera droit également au bal qui aura lieu ensuite dans la grande salle.

GRANGES

† Daniel Tissonnier

(correspondance retardée)

Mercredi 10 juin ont eu lieu à Granges les obsèques de M. Daniel Tissonnier enlevé à l'affection des siens à l'âge de 59 ans.

Bien que le sachant souffrant depuis plusieurs mois, personne ne pensait à un dénouement aussi rapide. La nombreuse assistance qui l'a accompagné au champ du repos a montré en quelle estime était tenu le défunt.

Ancien président de la « Stéphanie » M. Tissonnier, par son dynamisme et son dévouement avait donné à cette société un vibrant essor. La fanfare, dont M. Tissonnier était resté un membre assidu, avait tenu à l'accompagner à sa dernière demeure terrestre, au milieu de l'émotion générale. Une délégation des vétérans de l'AIAG, de la FOMH, des contemporains et du parti radical dont il fut le président précédait le convoi funèbre qui disparaissait sous les couronnes et les fleurs.

Citoyen agréable, jovial, toujours prêt à rendre service, époux et père de famille aimant et dévoué, Daniel Tissonnier laisse les siens dans tous les chagrins.

Nous présentons à son épouse et ses enfants éplorés l'expression de notre sympathie attristée.

LEYTRON

Finale de la coupe des reines

Après deux semaines d'angoisse, de pronostics et de commentaires plutôt passionnés chaque montagnarde possède enfin sa reine.

La « Persévérance » qui n'a pas mis en oubli le vieil adage qui veut que la musique adoucis les mœurs, vous propose une détente bien méritée en vous laissant entraîner par les rythmes endiablés de l'orchestre The Saxony's, dimanche 21 juin, à la grande salle de la Coopérative.

Communiqué aux producteurs de pommes de terre

Le temps relativement sec de ce printemps n'a pas été favorable au développement du mildiou de la pomme de terre. Nous rappelons cependant aux producteurs que la lutte contre ce cryptogame doit être préventive et leur recommandons de prendre toutes les dispositions utiles, en traitant, s'ils ne l'ont pas encore fait, avec un produit à base de cuivre.

Doryphore de la pomme de terre

Les premières larves de doryphore de la pomme de terre ont fait leur apparition en plaine et sur les bas côtes. Dans toutes les cultures où la présence de ce ravageur est constatée, on ajoutera à la bouillie fongicide un insecticide à base de DDT, de Dieldrine ou d'Arséniate de chaux.

Station cant. de protection des plantes Châteauneuf

Un pressant appel de Pro Juventute

Il manque encore un certain nombre de places gratuites pour nos enfants suisses ayant besoin de vacances et de repos. C'est pourquoi Pro Juventute relance un appel, à toutes les familles pouvant accueillir un tel enfant (surtout des garçons) et prie d'envoyer, aussi rapidement que possible, les inscriptions au secrétariat général de Pro Juventute, case postale, Zurich 22. Tél. (051) 32 72 44. D'avance un chaleureux merci !

Chronique de Martigny

Piscine de Martigny
Température de l'eau 20°.

Une bonne nouvelle

L'expo 59 Martigny, d'abord prévue du 7 au 20 juin, a été - sur la demande de plusieurs visiteurs, prolongée jusqu'au 30 juin.

L'expo se trouve à la Grande Salle de l'Hôtel de Ville, et est ouverte de 14 à 18 heures, et de 20 à 22 heures.

Le Grand Conseil va siéger

Lundi, le Grand Conseil se réunira en session prorogée de mai. On prévoit que la session ne durera que quelques jours, car aucun objet très important ne figure à l'ordre du jour.

A part l'aménagement de routes à l'intérieur de Saint-Maurice, à l'intérieur de Sierre, l'octroi de subventions en faveur d'un remaniement parcellaire dans la commune d'Ausserberg, pour l'amélioration d'alpages, adductions d'eau potable et divers autres décrets, la Haute assemblée examinera certainement le projet de statuts de la société anonyme des Forces motrices valaisannes.

Les deuxième débats de la loi des finances se dérouleront certainement à la session d'automne.

Clôture du Conservatoire cantonal

A l'occasion de la lecture du palmarès du Conservatoire, on aura le plaisir d'entendre les lauréats suivants : Mlle Catherine Mihelic, M. Hidbrand, Mlle Cl. de Stockalper, Mlle Mariethod, M. Pierre Aegerter.

La distribution des prix aura lieu à 20 h. 30 à l'Hôtel de la Paix. Entrée libre. Les élèves qui n'auraient pas reçu leur bulletin annuel pourront l'obtenir jeudi soir.

Les salaires du vignoble valaisan

Lors de sa réunion de février 1959, la commission paritaire du vignoble valaisan avait pris connaissance d'une revendication de 10 cts d'augmentation des salaires présentés par le syndicat des ouvriers de vigne. A ce sujet, la décision suivante a été prise :

Une première tranche de 5 cts est entrée en vigueur le 15 février 1959. Pour ce qui concerne la seconde tranche, la question devait être revue à mi-mai et suivant l'état du vignoble à cette date. Comme le gel nous a épargné et que d'autre part la vigne semble promettre une bonne récolte, la demande des ouvriers doit être reconsidérée en ce moment d'une façon positive. La commission paritaire décide donc d'accorder la deuxième tranche de 5 cts d'augmentation des salaires à partir du 15 mai 1959. Cette augmentation s'ajoute au tarif en vigueur dans les différentes zones du vignoble. La commission paritaire

Nouvelles brèves

● Une délégation soviétique qui effectue actuellement un voyage d'études dans les pays de l'Ouest, composée de professeurs, ingénieurs et juristes, s'arrêtera prochainement à Brigue.

● Sur le chantier d'Arolla une benne de téléferique s'est écrasée contre un pylône. Les trois occupants sont hospitalisés à Sion. Il s'agit de MM. Fridolin Morand, de St-Léonard, Denis Sierro, d'Héremence, et Cyrille Seppey, de Mâche.

● Deux ressortissants italiens ont été conduits à la préventive de Martigny sous l'inculpation d'attentat à la pudeur. Il s'agit des nommés S. F., boucher, et C. E., coiffeur, travaillant à Châble.

● Le Conseil d'Etat a délivré le diplôme de notaire à MM. François Couchepin de Martigny et Amédée Arletaz de Fully.

Le rallye jeune radical

Le dimanche 14 juin 1959, la Jeunesse radicale de Chippis a organisé une sortie surprise sous forme de rallye automobile, qui a connu un succès éclatant.

Une dizaine de voitures et une quarantaine de participants ont pris part à ce rallye, organisé par Gerbert Emery, membre du comité et chef de course, et Zufferey Edgar, conseiller communal et président de la Jeunesse.

Nous tenons, comme participant à cette magnifique course surprise, à relever l'excellente organisation qui a donné entière satisfaction à chacun tant par la diversité du parcours que par les nombreuses et intéressantes étapes et l'esprit d'équipe et de camaraderie qui n'a cessé de se manifester du début à la fin de la journée.

De nombreuses et agréables surprises ont été réservées aux participants lors des étapes de Montana, Lens, lac souterrain de St-Léonard, Martigny, Verbier et Les Ruinettes.

Sur le chemin du retour, les participants furent reçus dans les caves de la maison Maye à Riddes par M. Remondeulaz, sous-directeur ; après la visite des caves, chacun a pu apprécier les célèbres spécialités de cette sympathique et importante maison de vins du Valais, d'où nous gardons un charmant souvenir.

Personne n'oublia également la charmante réception offerte par M. le conseiller national Francis Germanier à la Jeunesse radicale de Chippis lors de ce rallye, dans sa cave à Magnot-Vétroz. D'aimables paroles ont été échangées, à cette occasion, entre M. Francis Germanier, conseiller national, et Edgar Zufferey, au nom des participants au rallye.

Lors de la distribution des prix et brève cérémonie de clôture à Chippis, le président de la commune et président du parti, M. Alphonse Schmid, apporta le salut du parti. Il invita la Jeunesse à être toujours un élément de combat et félicita chacun d'avoir pris part à cette course qui fut une réussite. Il lance un appel pour que la Jeunesse vienne toujours plus nombreuse à notre mouvement d'action et s'affirme toujours plus.

A ces aimables paroles, le président de la Jeunesse, Edgar Zufferey, répond pour remercier le président du parti et de la commune. Il se dit très satisfait du déroulement de cette course surprise et remercie chacun d'avoir pris part à ce rallye. Il remercie tout spécialement les propriétaires de voitures d'avoir mis bénévolement leur voiture à disposition, MM. Ignace Zufferey juge de la commune et fidèle ami de la Jeunesse, Albert Bruchez, un fervent et dévoué militant, Louis Antille, entrepreneur à Sierre qui a participé à notre sortie et sincère ami de notre groupement, nos amis confédérés qui par leur présence ont témoigné à la Jeunesse radicale leur sympathie.

En conclusion, cette course entièrement réussie laissera à chacun le meilleur des souvenirs. Nous formons le souhait que ce rallye devienne une tradition annuelle dans le cadre des manifestations de la Jeunesse radicale de Chippis.

Nous tenons à remercier très sincèrement toutes les nombreuses personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la complète réussite de cette sortie Jeune radicale. Un très sincère merci à M. Louis Antille pour la réception des participants à son carnotzet à Sierre, qui a marqué la fin de cette journée mémorable.

Un participant au nom de tous

Bravo aproz !



De la saison des fraises à celle des coings...

... la ménagère aura la joie ou — selon son tempérament — le souci de préparer les conserves. Ce faisant, elle s'expose à un danger : la paraffine. Lorsqu'on la chauffe, la paraffine dégage des gaz qui peuvent prendre feu au contact d'une flamme ou de la plaque chaude de la cuisinière électrique.

Surveillez attentivement la fonte de votre paraffine. Ne vous laissez distraire ni par votre gentille voisine, ni par le téléphone. La paraffine liquide surchauffée peut provoquer des dégâts considérables. Mais si par malchance votre paraffine s'enflamme, ne jetez pas de l'eau dessus pour éteindre l'incendie, mais coupez immédiatement le gaz ou l'électricité, et essayez d'étouffer le feu sous une couverture. Si vous n'y parvenez pas, fermez portes et fenêtres, et allez au téléphone... cette fois, pour alermer les pompiers !

ANTHAMATTEN
MEUBLES S.A. ST-MAURICE

Mais, grâce à votre vigilance, Madame, vos confitures seront exquises et n'auront, cette année non plus, pas le moindre arrière-goût de cendre. Cipi



un **DIABLERETS** à l'eau
calme la soif aussitôt

A SIERRE
 Dimanche
 21 juin 1959

Championnats suisses de marche 20 km.

● Départ : 9 h. 45
 ● Arrivée : 11 h. 15

LEYTRON
 Grande Salle de la Coopérative
 Dimanche 21 juin

Bal d'été
 de la « Persévérance »
 Orchestre The Saxony's
 Bar - Cantine

« LA MATZE », SION
 Samedi 20 juin, dès 20 heures 30

GRAND GALA DE VARIÉTÉ

avec
 — La Chanson du Rhône (dir. Jean Daetwyler)
 — La chanteuse Marie-Madeleine Pittet
 — Luzia, la danseuse acrobatique
 — Les élèves de Cilette Faust, etc.
 Présentateur : Hubert Leclerc de Radio-Lausanne.
 Location chez Tronchet et Allegroz, à Sion.
 Prix des places : 3,50 à 5,50 (droit compris).
 Le billet d'entrée au spectacle donne droit au bal qui suivra.

Compagnie d'assurances toutes branches
 cherche

agent-acquisiteur
 pour Martigny et environs.

Offres écrites à Case postale 148 Sion.

Exigez le Confédéré
 DANS LES ÉTABLISSEMENTS
 PUBLICS QUE VOUS FRÉQUENTEZ

Banque Populaire Valaisanne
 SION
 Fondée en 1905
 Agence à SAXON

Prêts et dépôts
 sous toutes formes

Change, gérances, encaissements et toutes opérations bancaires, chambre forte



Boucherie chevaline
 Martigny-Bourg, samedi

POULAIN
 Tél. 6 00 51.

TROUSSEAU la
 124 pièces, dont 12 draps, enfouirages, linges de bain, de table, de cuisine, etc. seulement Frs. 570.—
 Paiements en mensualités sur demande.

BLANCA S.A., RUE ETRAZ 2 - LAUSANNE.
 Tél. (021) 22 68 64.

OCCASION A VENDRE

1 jeep Willys 1954, moteur Hurricane, complètement révisée.
 1 voiture VW 1954, très bon état, avec nombreux accessoires.
 1 voiture VW 1953, bon état.
 1 fourgon VW 1953, couleur origine.
 1 vélomoteur Horex, jamais roulé.
 Cédés à bas prix.

Lucien Torrent, Grône, Tél. (027) 4 21 22.

Plantons de choux-fleurs
 tout premier choix, roi du Géant, 20 fr. le mille.

Etablissement Horti-cole F. Maye, Chamousson, tél. (027) 4 71 42.

RIDDÉS
Garage de la Plaine
 AGENCE OFFICIELLE VW

Achetez aujourd'hui encore votre VW 1959. Frs. 2.325.— acompte initial et le solde en 24 mensualités. - Renseignez-vous sans engagement.
 Voitures d'occasion en stock garanties 6 mois. Tél. 4 71 79. - Se recommande : A. Hiltbrand.

On cherche

menuisier qualifié

Entrée de suite ou à convenir.
 Faire offres par écrit s.ch. P 8148 S à Publicitas Sion.

Jachèterais un

veau
 de quelques jours.
 Tél. (026) 6 31 20.

Apportez assez tôt vos annonces

Il n'y a pas de mauvaise place pour une annonce bien faite!

Publicitas
 Sion, Avenue de la Gare

A vendre

VW
 1954 (voiture soignée).
 Tél. (022) 36 63 04.

Peugeot 403
 A vendre Peugeot 403 luxe (1957), état de neuf. - S'adresser :

GARAGE LUGON ARDON
 Tél. (027) 4 12 50.

DUVETS
 neufs, remplis de mi-duvet, gris, léger et très chaud, fourre sarcenet, 120x160 cm.,
Fr. 36,—
 même qualité en 140x170 cm.,
Fr. 48,—
 Envoi contre remboursement : C. Hinze-Marschall, ruelle Grand - St - Jean 5, Lausanne.
 Tél. (021) 22 07 55.

VW 58
 24.000 km., état de neuf.
 Garage de la Plaine, Riddes, tél. (027) 4 71 79.

A vendre deux

Land-Rover
 modèle 1953, entièrement révisées (état de neuf). Prix très intéressant.
 Tél. (027) 2 30 76.

Cinéma

Jusqu'à dimanche 21 (Dimanche : 14 h. 30 et 20 h. 30) :
 Horst Buchholz et Myriam Bru dans :

ETOILE Martigny

RESURRECTION
 d'après le roman de Tolstoï. Un drame bouleversant. En couleurs. (Dès 18 ans).
 Dimanche 21, à 17 h., lundi 22 et mardi 23 :
 Le captivant film de cape et d'épée :
LE MASQUE DE FER
 d'après le roman d'Alex. Dumas.

CORSO Martigny
 6 16 22

Jusqu'à dimanche (14 heures 30 et 20 heures 30) :
 Le récit authentique du bluff magistral qui trompa Hitler :
5 SECONDES A VIVRE
 avec Anne-Marie Düringer.
 Dimanche, à 17 heures, lundi et mardi :
LA VALLÉE DE L'OR NOIR
 avec Dirk Bogarde. En couleurs.

CINE MICHEL Fully
 Tél. 6 31 66

Jusqu'à dimanche 21 (Dim. : 14 h. 30 et 20 h. 30) :
 Le film tant attendu - L'incomparable chef-d'œuvre :
LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI
 Attention ! Majoration imposée : Fr. 1.- par place.

REX Saxon

Jusqu'à dimanche 21 :
 Jean Gabin, Pierre Fresnay et Eric von Stroheim dans :

CINE L'abeille RIDDÉS

LA GRANDE ILLUSION
 L'un des 10 meilleurs films de tous les temps.

CINEMA Ardon

Samedi et dimanche, à 20 h. 30 :
 Brigitte Bardot et Jean Richard dans :
LE PORTRAIT DE SON PÈRE
 Un film d'une folle gaieté!

Pierre Fresnay, Arletty, Sophie Grimaldi, Jean Tissier, etc. dans
ET TA SŒUR
 Un spectacle gai, délassant, de haute qualité.
 Samedi - Dimanche, à 20 h. 45.

MARCHE

A Sierre les championnats suisses (sur 20 km.)

La belle cité sierroise sera à nouveau à l'honneur en ce dimanche 21 juin 1959, à l'occasion des championnats suisses de marche sur 20 km. Organisés par le Club athlétique local, sous la direction de Richard Bonvin, ces championnats connaîtront certainement un succès totalement justifié, car comme de coutume, le soleil de l'endroit ne voudra boudier aussi sensationnelle manifestation.

Départ et arrivée : L'arrivée de cette épreuve aura lieu sur la place Bellevue, alors que le départ est fixé une cinquantaine de mètres plus bas.

Le parcours : Les organisateurs ont réservé aux concurrents deux boucles particulièrement difficiles : la première par Sierre - Glarey - Chemin des Falaises - Sous-Géronde - Chippis - Chalais - Nodés et retour, et la seconde par Sierre (centre) - Eglise - Sous-Géronde - Chippis - Chais et Nodés, soit un total de 20 km.

Les participants :
Stade Lausanne : Roby Reymond (A), Robert Alby (A), Joseph Affentranger (A), Gilbert Bornarel (B).
Club des marcheurs de Cour Lausanne : Georges Favre (A), Jean Rubin (A), Charly Schenk (B), Robert Crausaz (V), Willy Roagna (J), Bernard Cojonet (J).
Club athlétique Lugano : Felice Merregalli (A), Franco Caldelari (A), Angelo Pedrotti (B), Giorgio Poretti (B), Sergio Botta (J), Gian Enrico Poretti (J).
Rapid Club Genève : René Charrière (A).
Club des marcheurs Bâle : Jean-Pierre Vocat (A).
S.C. Adler, Zurich : Georges Du-moulin (A), Ernest Hess (B).
L.C.Z. Zurich : Jean-Baptiste Gabutti (A), Werner Truttmann (B), Werner Peter (B).

S. C. Panthère, Zurich : Aloys Walker (A), Albert Bürgi (B), Hans Dappen (B).

Club des marcheurs Fribourg : Jean-Bernard Müller (B), Jules Schaller (V), Gérard Ansermet (V), Marcel Richoz (V), Victor Daguet (V).

Club athlétique Sierre : Marco Epiney (A).

L'horaire de la manifestation :
 7 h. 30 : Visite médicale - 8 h. 30 : Distribution des dossards au Casino - 9 h. 30 : Appel des concurrents toutes catégories - 9 h. 45 : Départ en groupe - 11 h. 15 : Arrivée des premiers concurrents - 15 heures : Distribution des prix au Casino.

Dimanche à Viège : Championnat valaisan par branches

Cette importante manifestation d'athlétisme se déroulera dimanche sur le stade de Viège. Jusqu'à aujourd'hui 80 athlètes sont inscrits, ce qui laisse entrevoir quelques « empoignades » intéressantes entre les divers favoris.

Chez les actifs, la victoire ne semble pas échapper au recordman de l'an passé Viotti, qui a déjà couru cette année les 100 m. en 11 seconde. Il en sera de même sur 200 m. Au 400 m., la victoire doit revenir au décathlète René Zryd. Par contre, la course de 800 m. reste entièrement ouverte. Au 1500 et 3000 m. Serge de Quay s'imposera indiscutablement et cherchera à améliorer son record. Dans le 110 m. haies, Zryd et Znielacher seront les principaux concurrents. Au saut longueur, la lutte sera serrée entre Viotti et Zryd, bien que ce dernier vient de finir une période pénible de service militaire. Au saut hauteur, il est difficile de faire un pronostic précis, vu que plusieurs athlètes ont déjà atteint la hauteur de 1 m. 70. Dans les lancers Feliser, Salzmann Walter, Ruppen Amandus, Détienne, se disputeront les places d'honneurs.

Chez les juniors la lutte sera également des plus intéressantes étant donné que quelques éléments de valeur viendront s'aligner : Michellod de Monthey, Guex de Martigny, Ritz de Naters, etc.

SPECTACLES

Au Cinéma ETOILE
 Jusqu'à dimanche 21 (Dimanche : 14 h. 30 et 20 heures 30) :
 RESURRECTION, le célèbre roman de Tolstoï. En couleurs. (Dès 18 ans révolus).
 Attention ! Aux actualités : Le match de réines qui se déroula samedi 13 juin au Col de la Forelaz.
 Dimanche 21, à 17 h., lundi 22 et mardi 23 :
 Un grand film de cape et d'épée, d'après le roman d'Alexandre Dumas : LE MASQUE DE FER. - Il nous présente une époque historique des plus fascinantes. En couleurs.

AU CORSO
 Souvenez-vous de l'Affaire Cicéron, de «L'homme qui n'a jamais existé», ces étonnantes histoires d'espionnage. - Aujourd'hui les Services Secrets alliés dévoilent une affaire tout aussi retentissante : Le bluff magistral qui consista à faire croire aux Allemands et à Hitler que le débarquement aurait lieu en Hollande :
5 SECONDES A VIVRE, avec la grande actrice suisse Anne-Marie Düringer et Jeffrey Hunter. En cinémascope - Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30).
 Dimanche (à 17 h.), lundi et mardi : Dirk Bogarde dans LA VALLÉE DE L'OR NOIR... Une course à mort entre les bâtisseurs de barrage et les pionniers du pétrole. En couleurs.

Au Ciné MICHEL - Fully
 Jusqu'à dimanche 21 (Dimanche : 14 h. 30 et 20 heures 30) :
 Le film dont on parle : LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI. - Un chef-d'œuvre authentique. En cinémascope et en technicolor.
 Attention ! Majoration imposée : Fr. 1.- par place.

Cinéma de RIDDÉS
 Samedi et dimanche, à 20 h. 30, un grand film français gai : LE PORTRAIT DE SON PÈRE, avec Brigitte Bardot, Jean Richard, Michèle Philippe, Duvalles, Mona Goya. - Un spectacle d'une folle gaieté... Un gars du terroir à la conquête du Tout-Paris mondain!

Si, en dehors des noms que nous venons de prononcer, on devait en inscrire d'autres sur la liste des vainqueurs, ce ne serait qu'une grande satisfaction pour tous, car cela prouverait la belle vitalité des athlètes valaisans.

Cinéma REX - Saxon

Jusqu'à dimanche 21 :
 Le chef-d'œuvre de Jean Renoir : LA GRANDE ILLUSION. Ce film a été désigné - à Bruxelles, en 1958, par 117 historiens du cinéma - comme l'un des 12 meilleurs films de tous les temps. Il est interprété par Jean Gabin, Pierre Fresnay et Eric von Stroheim.

LE PROGRAMME DE SOTTENS

Samedi 20 juin
 7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour - 7 15 Informations - 7 20 Concert matinal - 11 00 Piano : Oeuvres de Liszt - 11 30 Symphonie No 3 (E. Toch) - 12 00 Le quart d'heure de l'accordéon et un disque avec G. Guétary et Bourvil - 12 20 Ces goals sont pour demain - 12 30 Chœurs de Romandie - 12 45 Informations - 12 55 Demain dimanche - 13 25 Route libre - 14 10 Un trésor national : Nos patois - 14 30 Chasseurs de sons - 14 55 Radio-Canada : Portes sur la mer : le Saint-Laurent, documentaire - 15 20 La semaine des trois radios - 15 35 L'auditeur propose - 16 50 Moments musicaux - 17 05 Swine-sérénade - 17 30 L'heure des petits amis de Radio-Lausanne, avec oncle Francis - 18 15 Cloches du pays - 18 20 Le micro dans la vie - 19 00 Ce jour en Suisse - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Le quart d'heure vaudois - 20 05 Le pont de dans - 20 10 Commission d'enquête - 20 35 Mort de Joseph Haydn (31-V-1809), par Mme Andrée Béart-Arosa - 21 30 Di-coparade - 22 30 Informations - 22 35 Entrons dans la danse - 23 10 Les Vingt-quatre Heures du Mans (la situation à 23 heures).

Dimanche 21 juin
 7 10 Salut dominical - 7 15 Informations - 7 20 Sonnez les matines - 8 00 Concert classique - 8 45 Grand-messe - 9 50 Intermède - 9 58 Sonnerie de cloches - 10 00 Culte protestant - 11 15 Les beaux enregistrements - 12 10 Les 24 Heures du Mans - 12 15 L'actualité paysanne - 12 30 Musiques de chez nous - 12 45 Informations - 12 55 Disques - 13 05 Trois fois trois - 13 35 Espoirs de la chanson - 14 00 Images de mon village - 14 30 La route enchantée - 15 45 Reportages sportifs et les 24 Heures du Mans - 17 10 Panorama de la musique du XIXe siècle - 18 10 Vie et pensées chrétiennes - 18 20 La Mènes-trandie - 18 40 - L'actualité protestante -

CINEMA D'ARDON ET TA SOEUR

Pierre Fresnay en tête d'une distribution, c'est déjà l'assurance d'un spectacle de haute qualité. Mais il y a encore la pétulante Arletty, la mutine Sophie Grimaldi, J.-C. Brialy, Jean Tissier et consorts - et à eux tous ils vont nous faire passer une bonne soirée : gaie, délassante, que personne ne voudra manquer.
 Samedi - Dimanche, à 20 heures 45.

Lundi 22 juin
 7 00 Orchestre - 7 15 Informations - 7 20 Bonjour en musique - 11 00 Musiques et re-trains de partout - 11 20 Vies intimes, vies romanesques (proch. émission : lundi 29 juin, à la même heure) - 11 30 Un compositeur suisse : Marc Briquet - 12 00 Au carillon de midi - 12 45 Informations - 12 55 Le catalogue des nouveautés - 13 20 Violon : Trois pièces de virtuosité - 13 30 Les belles heures lyriques - 13 55 Femmes chez elles - 16 00 Le feuilleton : Maître Cornélius, par Honoré de Balzac (proch. émission : mercredi 24 juin, à la même heure) - 16 20 Musiques pour l'heure du thé - 16 50 Orchestre - 18 00 Disques sous le bras - 18 30 Micro-partout - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Orchestre - 20 00 Enigmes et aventures : Le cadavre dans l'armoire, d'Hélène Misserly - 20 55 Gala 59 - 22 20 Orchestre - 22 30 Informations - 22 35 Le miroir du monde - 23 00 Actualités du jazz - 23 12 Chant du lac (Hemmerling-Géo Blanc).

Eve-Bar
 MME A. BROCHELLAZ. ORCHESTRE
 Samedi-dimanche :

UN ÉVÉNEMENT HISTORIQUE :

Le premier coup de pioche (officiel) a été donné au tunnel du Gd-St-Bernard le 18 juin 1959

Comme on le sait, la journée du 18 juin 1959 sera la consécration définitive et solennelle de cette idée qui n'est que celle de l'idée du tunnel du Gd-St-Bernard. Il a fallu plus de 10 ans pour que cette « utopie », comme l'affirmaient avec un petit air de supériorité les « réalistes » de l'époque, devienne enfin une réalité vivante et concrète.

C'est donc avec une joie totale que les promoteurs du tunnel ont assisté à la concrétisation de cette idée qui n'est certes pas nouvelle, puisque déjà en 1852, mais pour des raisons qui n'étaient pas spécialement positives et touristiques, certains ont essayé de construire le fameux tunnel de Menouve, qui a vécu ce que vivent les roses, l'espace de quelques jours...

UN PEU D'HISTOIRE

Un peu d'histoire s'impose dans ce domaine. Dans une brochure publiée en 1949, notre ami stellienn l'ingénieur Chenaud, qui fut également un intime ami de M. le conseiller d'Etat Troillet avec lequel il a travaillé en parfaite collaboration, soulignait que l'idée d'abréger le parcours de Martigny à Aoste avait été déjà esquissée dans les zigzags de Teppfer, il y a plus d'un siècle.

Voici au surplus en quels termes le bon Teppfer s'exprime à ce sujet dans son ouvrage : « Au seuil de l'hospice, nous sommes accueillis par les chiens d'abord, puis par le clavier. La chère est simple, mais excellente. Un monsieur dîne avec nous. On cause. Il s'agit de la route à ouvrir par le Saint-Bernard. L'entretien va bien jusqu'à ce que nous venions à découvrir que ce bon monsieur s'imagine que le Bas-Valais veut percer un tunnel par-dessous la montagne. Grande idée ! Mais nous ne nous y attendions pas ! »

Enregistrons pour l'histoire de demain l'opinion de Teppfer. Rappelons également, dans l'ordre chronologique, en 1852, le projet de tunnel de Menouve cité plus haut, dû à l'ingénieur Vernetz, et dont le principal souci des promoteurs était de détourner les voyageurs de l'hospice du Saint-Bernard... Les travaux avaient été mis en soumis-

du Simplon et du Saint-Bernard en gestation.

On écrivait, en 1884, ce qui suit dans le bulletin en question : « On peut donc affirmer que la traversée des Alpes par le Gd-St-Bernard est, sans comparaison sérieuse possible, la voie alpine principale de l'avenir, tout en étant la plus rationnelle et la plus facile à réaliser ».

A l'époque, c'était évidemment les projets ferroviaires qui étaient en discussion puisque l'automobile n'avait pas encore fait son apparition ou du moins ne connaissait pas l'essor actuel. C'est ainsi que plusieurs projets se succédaient par la suite. Le « Confédéré » de février 1919 signale notamment les suivants :

1. Un projet de chemin de fer Martigny-Turin par le val Ferret présenté par MM. G. Dietrich et de Cocatrix, ingénieurs et MM. Anatole Closuit et Francis Troillet, de Martigny et Orsières. Une concession leur avait été accordée, par l'Assemblée fédérale, en mars 1903.

2. Un autre projet par le val Ferret, reliant Martigny à Turin, fut préconisé par MM. Ward et Ribordy.

3. Enfin un projet reliant Sembrancher à Aoste par les vallées de Bagnes et de la Valpeline fut également soutenu par MM. G. Ducrey, C. Besson et A. Patru, ingénieurs.

Mais ces projets du passé n'aboutirent pas on ne sait pas exactement pour quelles raisons. Sans doute les moyens techniques de l'époque n'avaient pas la perfection et la puissance de ceux d'aujourd'hui et, probablement, les moyens financiers n'ont pas été trouvés.

LE PROJET DE 1936

Mais l'idée faisait quand même son chemin puisqu'en 1936 un projet plus moderne fut lancé intitulé « Projet de tunnel routier ouvert toute l'année, destiné au trafic automobile, reliant la Suisse et l'Italie ». Ses auteurs furent l'ingénieur Chauvin de Turin et les ingénieurs suisses Henri Chenaud et L. Dubois de Prilly.

Le premier projet ne parlait pas du St-Bernard parce qu'il prévoyait prin-

Campiche, Paul Martinet, directeur de l'office suisse du tourisme, et du côté valaisan MM. Maurice Troillet et Marc Morand, président de la ville de Martigny.

Du côté italien un comité d'initiative identique était créé à Turin sous la présidence du comte Marone Cinzano.

Dès lors les deux syndicats travaillèrent en commun, pour faire aboutir cette idée.

CREER L'OPINION

Il fallait créer l'opinion publique qui envisageait avec un certain scepticisme la réalisation de cette « généreuse utopie » ainsi que l'appelaient les prétendus « réalistes ».

Certes, des résistances se faisaient jour également : le centre du Valais ne voyait pas la chose sous un œil favorable. Le Haut-Valais par crainte d'une concurrence avec le Simplon manifestait une évidente hostilité, tandis qu'à Berne les milieux officiels considéraient la question avec une tiède indifférence. En réalité, Berne, comme on dit, n'a jamais rien fait pour le tunnel du Gd-St-Bernard. Ainsi qu'on le sait, la Confédération n'a pas versé un centime, mais a tout simplement donné une bénédiction favorable, purement morale et constitutionnelle... Les encouragements étaient plutôt minces !

Cependant la foi qui non seulement transporte mais également transperce les montagnes s'était emparée d'un certain nombre de personnes. Des conférences furent notamment organisées à Martigny sous les auspices de la société de développement. A Orsières, en mars 1950, un véritable meeting fut organisé par les Edmond Joris, Copt et Cie, et réunit un millier de personnes des vallées d'Entremont avec la participation des cinq conseillers nationaux valaisans romands de l'époque et de M. Maurice Troillet, alors conseiller aux Etats. Des conférences d'ordre historique et technique avaient été prononcées par MM. Victor Dupuis, président du Pro-Saint-Bernard et par les ingénieurs Henri Chenaud et Roger Bolomey de Lausanne. Des résolutions avaient été votées dans l'enthousiasme général, mais elles soulevaient toujours le scepticisme voire les sarcasmes de ceux qui « savaient » que la chose n'arriverait jamais... Mais que faire contre la foi ? La propagande continua. Le mouvement Pro-Saint-Bernard en fit son cheval de bataille à l'occasion de toutes ses réunions communes avec les Valdôtains.

De nombreux articles de presse furent publiés périodiquement. Enfin, en 1958, le projet définitif fut présenté d'abord au Grand Conseil valaisan qui vota les crédits nécessaires, de Fr.

3 350 000.—, lors d'une séance mémorable, en juillet 1958, et cela à l'unanimité, même avec l'accord des Haut-Valaisans, ce qui n'est pas peu dire ! Cette votation unanime donna le signal du départ et, en juillet 1958, la ville de Lausanne vota les crédits de Fr. 1 650 000.— et le Parlement vaudois le crédit de 5 millions en août de la même année.

C'est ainsi que la Société anonyme du tunnel routier du Gd-St-Bernard put

ont un certain retard, mais ils ont un délai de 26 mois pour la réalisation, de sorte qu'à vues humaines, les deux tunnels pourront être ouverts à la circulation automobile en 1961 ou, au plus tard, en 1962. On imagine aisément le « boom » touristique qui découlera de ces deux grandes réalisations pour toute notre région et pour le pays tout entier.

Précisons que les deux tunnels du Mont-Blanc et du Saint-Bernard sont



Trois, deux, un, zéro : Feu ! La volée est partie. Les travaux sont officiellement ouverts.

être constituée, le 9 octobre 1958, à l'Hôtel de Ville de Martigny au capital actions de 10 millions de francs suisses. Juridiquement, la société suisse était créée tandis que du côté italien les perforatrices étaient depuis plusieurs mois en pleine action et que des dizaines de mètres étaient déjà creusés.

Soulignons que la participation suisse est de 26 millions de francs. On pense que les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Soleure, Berne y apporteront leur contribution, pour augmenter le capital-actions, et l'on sait que des villes comme Martigny-Ville (qui a voté une participation de Fr. 200 000.—), Montreux, Vevey, Aigle, etc. y souscriront également. Le solde sera couvert sous forme d'emprunt par obligations.

Du côté italien, rappelons que le capital est assuré par la ville de Turin, les provinces d'Aoste et du Piémont et par les usines Fiat. A la date du 18 juin 1959, les Italiens ont déjà percé plusieurs centaines de mètres. Comme les Français au Mont-Blanc, les Suisses

également sortis de la phase de la concurrence puisqu'ils sont nettement complémentaires.

Ils contribueront d'une façon puissante à intensifier le fameux « triangle de l'amitié » réalisé entre les groupements touristiques d'Aoste, Martigny et Chamonix, en créant un nouveau circuit touristique d'une ampleur exceptionnelle. Nous tenons en terminant à rendre un hommage tout particulier à Henry Chenaud, mort il y a quelques années, qui ne verra pas la réalisation de son idée, mais qui restera certainement, avec son ami Maurice Troillet, comme l'un des premiers pionniers de cette œuvre gigantesque dont les répercussions auront le même retentissement que le percement du Simplon il y a plus de 50 ans, contribuant aussi au rapprochement des peuples et à l'idéal de la paix, sans laquelle la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

Victor Dupuis
prés. du Pro-Saint-Bernard

La glorieuse journée du 18 juin 1959

Plus de 250 personnes venant d'Italie et de Suisse s'étaient réunies au clair matin du 18 juin 1959 sur la place de « fête » si l'on peut dire, près de l'entrée du tunnel qui a été creusé de quelques mètres...

Dans un décor de rêve, dominé par le cirque imposant des montagnes environnantes couvertes de neige, à proximité des troupeaux paissant tranquillement sur les verts pâturages, sans se douter de l'importance de l'œuvre en cours, les divers orateurs de la cérémonie d'inauguration se sont succédés sur le podium dressé pour l'occasion...

Dans la nature silencieuse, les paroles portent encore plus profondément dans les cœurs.

Tour à tour, M. Maurice Troillet, promoteur infatigable de l'œuvre sur le plan suisse, Frascchetti, représentant le Gouvernement italien, Mgr Adam, évêque de Sion, MM. Maret, conseiller d'Etat vaudois et Lambert, conseiller d'Etat valaisan, dirent tous, en termes excellents, le sens précis de cette entreprise internationale, c'est-à-dire le rapprochement des peuples qui doit servir le haut idéal divin de la paix. Ces allocutions furent écoutées dans un silence quasi-religieux par la masse des participants à cette fête commune. Valdôtains et Valaisans, Vaudois et Neuchâtelois, Fribourgeois et Confédérés, tout le monde fraternisait dans une joyeuse ambiance.

On sentait que cette journée était historique.

Le moment le plus solennel fut celui

de la bénédiction des travaux par Mgr Adam qui demanda à la Providence de bénir cette œuvre essentiellement pacifique.

Signalons que le Conseil fédéral était représenté par notre compatriote M. Edgar Mottier, chef de division au Département de Justice et qui eut le mérite de trouver la formule juridique autorisant la perception des péages. Citons quelques formules oratoires lapidaires :

— Avec le tunnel du Saint-Bernard, Martigny sera à une distance de 3 heures de Turin et de 5 heures de la Côte d'Azur.

— La traversée européenne Nord-Sud sera la plus courte par le tunnel du Saint-Bernard.

— Nous avons besoin d'être branchés sur l'Univers par la voie millénaire du Grand-Saint-Bernard, lieu sacré.

— Quand on commence on arrive toujours au bout.

— On ne se défend pas par des privilèges, mais par des créations.

Après la manifestation oratoire, les 250 participants se retrouvèrent dans la vaste cantine pour savourer une onctueuse raclette et ses délicieux accessoires et pour entendre encore deux discours qui, ensuite du brouhaha qui régnait, dans le cliquetis des fourchettes, ressemblaient à des voix clamant dans le désert... Vox clamantis in deserto... Ce fut l'occasion de resserrer des liens d'amitié sympathiques entre les diverses

régions, et même ceux qui n'avaient jamais levé le petit doigt en faveur de la cause du tunnel, estimaient que cette entreprise rendrait des services inestimables...

Puis ce fut la séparation nécessaire en se donnant rendez-vous pour la cérémonie de l'inauguration proprement dite en 1961 !

Il nous paraît vain d'énumérer la liste énorme des participants à cette rencontre, mais signalons que le Conseil d'Etat était représenté par MM. Marcel Gard, Ernest de Roten, membres du conseil d'administration, Marius Lambert et Marcel Gross, le président Schnyder étant retenu à Sion par l'assemblée des notaires valaisans.

En outre, le conseil communal de Bourg-Saint-Pierre y participait « in corpore » sous la direction du président Jules Genoud qui rayonnait de joie, ainsi que les présidents des communes de la vallée : MM. Darbellay de Liddes, Murisier d'Orsières, Delasoie de Sembrancher, Amédée Saudan de Martigny-Combe, Lucien Tornay de Martigny-Bourg et Marc Morand de Martigny-Ville.

Nous arrêtons là cette énumération, car il nous faudrait des pages entières pour signaler toutes les autres personnalités suisses et étrangères et nous en oublions encore. Mais ceci est secondaire : ce qui compte c'est que le tunnel a enfin démarré et il demeurera comme le symbole de la foi qui ne désespère jamais.

Jean de Ravoire.



Le héros du jour, M. Maurice Troillet, écoute attentivement M. Frascchetti, du ministère italien des travaux publics.

sion et adjugés pour le prix de 300 000 francs de l'époque ! Ils devaient être terminés pour 1861, mais, faute de moyens financiers, ils furent tout simplement stoppés en 1857 déjà...

En 1873 un projet de chemin de fer de Martigny à Aoste et Ivry fut présenté par MM. Henry Lefèvre, député à l'Assemblée nationale française, et par Juvénal Dorsaz de Liddes (ceux qui s'intéressent à cet aspect de l'histoire trouveront des documents fort intéressants dans la salle de l'Hôtel de Ville de Martigny à l'occasion de l'exposition rétrospective, organisée par l'association « Le Vieux Martigny »).

L'entrée du tunnel était prévue à l'altitude de 1760 mètres avec une gare souterraine au milieu.

En 1884, un nouveau projet fut présenté par le baron de Vautheleret à la société des ingénieurs civils de France, intitulé : « Percement occidental des Alpes suisses par le Gd-St-Bernard », et un bulletin bi-mensuel parut même quelque temps sous le titre « Le Gd-St-Bernard », imprimé à Neuchâtel...

Déjà — rien de nouveau sous le soleil — des polémiques acerbes s'étaient engagées entre les partisans des tunnels

ciatement une autostrade Martigny-Courmayeur-Aoste avec un tunnel sous le col de Ferret avec un raccordement à Saint-Rhémy.

Le 3 juin 1938, l'Etat du Valais avait accordé l'autorisation pour la construction et l'exploitation du tunnel et des voies d'accès. On sait également que, si la guerre de 1939-45 n'était pas survenue, Mussolini, le dictateur italien de l'époque (c'est aussi de l'histoire !) voulait créer le tunnel par le Gd-St-Bernard pour la grande Exposition internationale qui devait avoir lieu à cette époque à Rome. Mais la guerre bouleversa tous les projets qui cependant ont pris corps par la suite d'une façon encore plus vive. Pour profiter des voies d'accès existantes, mais aussi probablement ensuite des études géologiques, le projet de Ferret fut abandonné et c'est alors le projet définitif de tunnel par le Gd-St-Bernard.

En août 1946, une commission suisse pour le tunnel routier du Gd-St-Bernard (Martigny-Aoste) fut constituée à Lausanne sous les auspices de la Chambre vaudoise de commerce. Elle comprenait les personnalités suivantes : du côté vaudois MM. Henry Mayr, Robert